

Dixièmement, aux points où les séchoirs sont régis par le gouvernement ou des entreprises commerciales, les cultivateurs devraient toucher 20c. le mille pour le transport par camion, aller et retour, pour les distances supérieures à 10 milles et jusqu'à un maximum de 100 milles. Onzièmement, le gouvernement fédéral devrait rembourser à la Commission canadienne du blé tous les frais additionnels de transport, d'entreposage, de manutention, et autres, ayant trait au mouvement, au séchage, et ainsi de suite, du grain humide et gourd. Douzièmement, s'arranger avec toutes les compagnies de navigation sur les Grands lacs ou en haute mer pour laisser un nombre maximum de navires ancrés à la Tête-des-lacs, depuis le moment du gel jusqu'au début du printemps. C'est ce qu'on a fait l'année dernière et six millions de boisseaux de blé ont été entreposés. On pourrait doubler ce chiffre et le gouvernement fédéral devrait payer le coût de cet entreposage supplémentaire.

De nombreux députés auraient pu trouver bien d'autres suggestions. Je demande au ministre de réfléchir à ces idées, d'user d'imagination et d'encourager le gouvernement à se grouiller et à faire quelque chose au sujet de cette urgence nationale. L'idée que nous pouvons attendre jusqu'à la fin de juillet prochain pour sécher le grain humide est tout à fait insensée. Certes, le gouvernement profitera de cette expérience et lancera des projets à longue échéance, afin que la chose ne se reproduise pas. Nos terminus sont carrément insuffisants, tant en fonction de leur capacité que de leurs installations de séchage. Le gouvernement doit entreprendre immédiatement un programme qui, d'ici cinq ans, accroîtra considérablement les installations d'entreposage et de séchage.

En Saskatchewan, il faut doubler les entrepôts aux terminus de Moose Jaw et de Saskatoon et quadrupler le total des installations de séchage. En Alberta, les besoins sont les mêmes à Lethbridge, à Calgary et à Edmonton. Au Manitoba, le seul terminus est celui de Churchill. Tous réclament depuis des années qu'on construise d'autres terminus, à Dauphin ou à Brandon, par exemple.

Le gouvernement doit, à longue échéance, encourager les exploitants d'élévateurs à agrandir également leurs propres installations. Il n'arrivera jamais, je crois, qu'il y ait un report de moins de 700 millions de boisseaux au Canada. Nos cultivateurs deviennent de plus en plus efficaces, au grand chagrin du gouvernement libéral. Je recommande instamment au gouvernement d'effectuer, de concert avec les élévateurs à grains et les

compagnies de chemin de fer, toutes les recherches et les essais voulus pour améliorer les méthodes de manutention des céréales, le matériel des chemins de fer, le chargement et le déchargement de ce matériel, les trains-blocs et les installations de chargement et de déchargement aux terminus.

Monsieur le président, je le répète, la situation est critique. Ce n'est pas une chose que nous pouvons traiter à la légère. Je regrette que seul un ministre d'État soit ici aujourd'hui, alors que les autres savaient qu'il y aurait un débat sur les crédits du ministère de l'Agriculture. J'espère que le ministre de l'Agriculture usera de son influence auprès de ses collègues, afin que tous les ministères qui s'intéressent à une partie de ce problème puissent se concerter pour coordonner leurs efforts, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, afin que des mesures efficaces soient prises pour résoudre cette crise des céréales.

L'hon. M. Olson: Monsieur le président, afin qu'il n'y ait pas de malentendu sur le débat qui se poursuit aujourd'hui à la Chambre des communes, je veux qu'il soit bien clair que le comité est saisi de tous les crédits du ministère de l'Agriculture et que, par conséquent, toute insinuation laissant croire que ces crédits ont été mis en délibération simplement pour traiter d'un problème particulier me paraît erronée.

• (8.50 p.m.)

Les quantités considérables de grain gourd et humide qui s'entassent dans l'Ouest canadien posent un problème sérieux. Personne ne le nie. Mais d'autres problèmes concernant bien d'autres parties du Canada et bien d'autres produits touchent de près le ministère de l'Agriculture. Je dis cela pour ne pas vous laisser croire qu'à mes yeux nous sommes ici uniquement pour débattre la question du grain dans les Prairies.

J'en viens à certaines des questions qui ont été soulevées et je dis aux honorables vis-à-vis, et même à tous les députés, qu'il est inutile de poursuivre le débat afin de me persuader que le grain humide ne constitue pas le seul problème de l'industrie agricole. Si c'est le but du débat, alors c'est déjà fait, et vous prêchez un converti.

J'aimerais ajouter, pour le bénéfice des honorables vis-à-vis, qu'ils devraient plutôt s'efforcer de fournir des suggestions ou des directives en vue de solutions. Il ne faut pas tellement d'imagination ou de courage pour définir les problèmes. Il en faut quand même un peu plus pour proposer des mesures réflé-